



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6893^e séance

Mercredi 19 décembre 2012, à 10 h 15
New York

<i>Président :</i>	M. Loulichki.	(Maroc)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud.	M. Laher
	Allemagne.	M. Wittig
	Azerbaïdjan.	M. Musayev
	Chine.	M. Wang Min
	Colombie.	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique.	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie.	M. Pankin
	France.	M. Briens
	Guatemala.	M. Rosenthal
	Inde.	M. Vinay Kumar
	Pakistan.	M. Masood Khan
	Portugal.	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.	Sir Mark Lyall Grant
	Togo.	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012 (S/2012/897)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012 (S/2012/897)

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/935 qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et la France.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/897 qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Azerbaïdjan, China, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en arabe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2084 (2012).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 20.